



OBVMR
organisme de bassin versant
MATAPÉDIA-RESTIGOUCHE
watershed organization



PISTES D' ACTIONS - ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Grande Table de Concert'action
27 février 2018

2. Conservation et restauration des écosystèmes aquatiques et riverains

2.4. Réduire l'apport d'intrants néfastes dans les plans d'eau.

2.4.1. Réduire l'apport de sédiments en provenance du réseau routier et de la construction.

2.4.1.E Produire une liste des entrepreneurs mettant en pratique des mesures de diminution des eaux de ruissellement et la publiciser.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Présence d'une liste d'ici 2023	2.4.1.E.1 S'assurer de prendre des entrepreneurs qui prennent des mesures pour diminution de sédiments. Demande s'il y a eu formation des manipulateurs des pelles
Notes sur la piste		
Résoalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols		

2.4.4. Réduire les sources de contaminants

2.4.4.G Minimiser l'utilisation des herbicides à proximité des cours d'eau (entretien de la ligne de chemin de fer, des golfs et terrains riverains).

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Compagnie CN ayant signé une entente et les terrains golf d'ici 2023	
Notes sur la piste		
Cette piste sera confrontée avec la réalité de la lutte à la berce sphondyle		

2.4.5. Réduire l'introduction des espèces envahissantes et indésirables dans les écosystèmes aquatiques du bassin versant.

2.4.5.A Éduquer les intervenants, les entrepreneurs en excavation et les distributeurs de végétaux sur les moyens à utiliser pour limiter la propagation d'espèces exotiques envahissantes.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023 , piste reformulée	100 % des intervenants éduqués d'ici 2023	<p>2.4.5.A.1 Établir un plan de stratégie pour limiter la croissance du roseau phragmite dans notre bassin versant, et éradiquer les tales existantes</p> <p>2.4.5.A.2 Établir un plan de stratégie pour limiter la croissance de la berce sphondyle</p> <p>2.4.5.A.3 Établir une stratégie pour gérer les sols contaminés par les EEE (berce sphondyle)</p>
Notes sur la piste		
Piste reformulée pour intégrer les entrepreneurs en excavation et action spécifique 3 ajoutée.		

2.4.5.B Identifier et faire le suivi des espèces exotiques envahissantes menaçantes dans les différents milieux aquatiques.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	100 % des plans d'eau fréquentés inventoriés d'ici 2023	<p>2.4.5.B.1 Faire un inventaire collectif des EEE présents autour du lac</p> <p>2.4.5.B.2 Faire un inventaire collectif des EEE présentes dans votre municipalité</p> <p>2.4.5.B.3 Faire un suivi de la Phragmite présente dans votre municipalité</p> <p>2.4.5.B.4 Cartographie de la Berce sphondyle</p>
Notes sur la piste		

2.4.5.C Inciter au nettoyage des bottes et des bateaux qui circulent entre plusieurs plans d'eau.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	95 % des débarcadères publics possédant une pancarte d'ici 2023	<p>2.4.5.C.1 Maintenir des affiches informatives relatives au nettoyage des bottes et bateaux circulant entre plusieurs plans d'eau/rivières au niveau des débarcadères publics</p> <p>2.4.5.C.2 Maintenir des affiches informatives relatives au nettoyage des bottes et bateaux circulant entre de la Baie des Chaleurs et d'autres eaux</p>
Notes sur la piste		
Sera discuté dans le plan sur les espèces exotiques envahissantes		

2.4.5.D Installer des aires de lavage pour les bateaux et les maintenir en place.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
valider la cible et le moyen	1 lac possédant des stations de lavage d'ici 2023 (était 2021)	2.4.5.D.1 Étudier la possibilité et les coûts d'implantation d'un aire de lavage pour bateau
Notes sur la piste		
Possibilité d'avoir une station d'observation obligatoire de 5 min. avant la mise à l'eau; Sera discuté dans le plan sur les espèces exotiques envahissantes		

2.4.5.E Évaluer l'impact de l'algue Didymo sur les poissons.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
réalisé, va être archivée	réalisé	
Notes sur la piste		
Carole-Anne Gillis a terminé son doctorat en 2018 sur le sujet		

2.4.5.F Campagne espèces exotiques envahissantes via pancarte

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Idem à 2014-18 pour 2023	Présence affiches entrée du BV d'ici 2023	2.4.5.F.1 Installer des pancartes de sensibilisation autour des lacs et débarcadères 2.4.5.F.2 Mettre en place une/des pancartes aux entrées du bassin versant
Notes sur la piste		

2.4.5.G. Promotion du programme de déclaration des captures de truite arc-en-ciel du MFFP

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
Validation à faire avec le MFFP	BESOIN PLUS D'INFORMATION	2.4.5.G.1 Discuter avec la secteur Faunique de la TC
Notes sur la piste		
apport leur de la 2e révision du PDE par le MFFP		

5. Développement durable

5.2 Dév. harmonieux des diverses activités du territoire

5.2.2. Maintenir l'intégrité des plans d'eau par l'encadrement du dév. résidentiel et/ou de villégiature et/ou agricole en fonction des milieux aquatiques .

5.2.2.D Mettre sur pied un réseau d'échange de données et d'informations entre les divers intervenants du milieu.

À faire	Cible 2018-23	Actions spécifiques
idem et bonifié avec Résalliance	Maintien de 4 rencontres par année ;projet Résalliance et les autres plans d'actions formulé à la TC 2018 février	5.2.2.D.1 Participer au réseau d'échange d'expertises de la communauté d'apprentissage. 5.2.2.D.2 Évaluer les besoins de formations pour les habitants du Lac 5.2.2.D.3 Aider l'association dans le recrutement de ses membres pour le maintien de la santé du lac 5.2.2.D.4 Participer dans la communauté d'Apprentissage de Résalliance
Notes sur la piste		
Résalliance: plan de gestion des eaux de ruissellement et des sols: Comité résalliance		